

## Un accompagnement gratuit, complet, adapté à votre besoin :

définition des travaux à effectuer, choix des artisans, montage du dossier de demande de subvention et présentation à l'ANAH, suivi et vérification du bon achèvement et de la conformité des travaux.



APRÈS



AVANT



C'est notre architecte qui nous a informés sur les aides de l'OPAH-RU. Grâce aux financements et aux conseils sur la performance énergétique des logements, nous avons pu améliorer le confort de nos appartements. Aujourd'hui, nous possédons un immeuble que nous louons facilement.

**M. E.,** propriétaire bailleur d'un immeuble



Je voulais changer ma chaudière. J'ai été accompagnée pour monter le dossier d'aides et aussi pour le suivi des travaux, ce qui est très appréciable quand on n'est pas un professionnel du bâtiment. Ces travaux ont fait diminuer ma facture de gaz et mon logement est plus confortable.

**Mme. C.,** propriétaire occupante d'un logement



Ma salle de bain n'était plus adaptée à ma condition physique. J'ai pu faire des changements grâce aux aides financières de l'OPAH-RU. Mon confort de vie est aujourd'hui nettement supérieur et je peux envisager de rester dans mon logement.

**Mme. V.,** propriétaire occupante d'un logement



Information gratuite et personnalisée à l'espace projet Jacquard  
23 rue Balzac

04 77 34 43 60  
jacquard@epase.fr  
www.epase.fr  
www.anah.fr

ActionLogement



Saint-Étienne  
L'expérience design



Loire  
LE DÉPARTEMENT

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



-EPA-SAINT-ÉTIENNE-



# DES AIDES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

Vous êtes propriétaire de votre logement ou d'un bien en location, nous vous aidons à financer votre projet.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU)

JACQUARD

## DES SUBVENTIONS ET UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

### QU'EST-CE QUE L'OPAH-RU ?

C'est une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain mise en place par l'EPA de Saint-Étienne, Saint-Étienne Métropole, la Ville de Saint-Étienne, le Département de la Loire, l'État et l'Agence nationale pour l'Amélioration de l'Habitat. Elle a pour objectif d'améliorer le cadre de vie, la qualité et le confort des logements au sein du quartier Jacquard.

### QUE PERMET CE DISPOSITIF ?

- Financer les travaux de réhabilitation, de rénovation et d'amélioration thermique des logements pour mieux maîtriser les charges, les consommations énergétiques du logement.
- Accompagner gratuitement les propriétaires et les copropriétés pour définir et réaliser leur programme de travaux.

### QUI EST CONCERNÉ ?

- Propriétaires occupants (PO)
- Propriétaires bailleurs (PB)
- Syndics de copropriété

## VOTRE IMMEUBLE

### RÉNOVER LES PARTIES COMMUNES

Pour améliorer la qualité, garder un immeuble en bon état. Peuvent être financés tous types de travaux concernant : façades, cours d'immeuble, cages d'escalier, chauffage collectif, isolation, ...

#### • **Vous êtes propriétaire ou syndic de copropriété**

**Conditions :** tous les immeubles dans le périmètre OPAH-RU sont concernés.

#### **Exemple :**

une copropriété de 8 logements.

#### **Travaux :**

réfection de la façade, peinture cage d'escalier, et remplacement des menuiseries.

#### **Subventions :**

17 500 €  
soit 35% du total Hors Taxes (HT) des travaux plafonnés à 50 000 €

## VOTRE LOGEMENT

### RÉALISER DES TRAVAUX COMPLETS

Pour remettre aux normes votre logement, améliorer son confort et sa qualité. Peuvent être financés tous types de travaux : menuiserie, isolation, chauffage, électricité, plomberie, ...

Un dispositif adapté à votre situation :

#### • **Vous êtes propriétaire occupant**

**Conditions :** le revenu de votre ménage ne doit pas dépasser le plafond renseigné dans le tableau ci-contre.

#### **Coup de pouce :**

possibilité de recevoir une partie de la subvention avant le début des travaux.

#### **Exemple :**

un couple avec un enfant.

#### **Revenu mensuel :**

1 750 €

#### **Travaux :**

remplacement de la chaudière et des menuiseries.

#### **Coût total des travaux :**

13 000 € HT

#### **Subventions obtenues\* :**

7 300 €

#### **Coût final pour le propriétaire :**

5 700 € HT

*\* en fonction des conditions de ressources*

Aides cumulables avec le Prêt à Taux Zéro dans l'ancien et les crédits d'impôts pour économies d'énergie.

#### • **Vous êtes propriétaire bailleur**

**Conditions :** le loyer que vous allez appliquer à votre logement, après travaux, ne doit pas dépasser 6,02 €/m<sup>2</sup> (Hors Charges).

#### **Exemple :**

un logement de 65 m<sup>2</sup> réhabilité applique un loyer de 391,30 € / mois.

**Travaux :** rénovation globale du logement.

#### **Coût total des travaux :**

47 000 € HT

#### **Subventions obtenues :**

17 950 € HT

#### **Coût final pour le propriétaire :**

29 050 € HT

### Conditions de ressources des propriétaires occupants

Personnes composant le ménage	Revenu fiscal de référence n-2
1	18 409
2	26 923
3	32 377
4	37 826
5	43 297
par personne supplémentaire	5 454

